



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation Départementale de Moselle

**Service Veille et Sécurité
Sanitaires et Environnementales**

Affaire suivie par :
Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel :
ars-grandest-dt57-vsse@ars.sante.fr

Monsieur le Maire
Mairie d'Illange
2, rue de la Moselle
57970 ILLANGE

Metz, le **16 JUIN 2025**

Vos réf : Votre courrier du 7 mai 2025

Nos réf : MAARCH ARSGE/2025A/3826

Monsieur le Maire,

Dans votre courrier du 7 mai 2025, vous avez attiré mon attention sur les nuisances olfactives récurrentes signalées par les riverains de l'usine Knauf, spécialisée dans la fabrication de laine de roche, implantée sur le territoire de votre commune. Vous mentionnez également des symptômes d'irritation des yeux et de la gorge rapportés par certains habitants, ainsi qu'une inquiétude croissante dans la population, notamment en raison de la proximité d'un groupe scolaire situé à environ 300 mètres du site. Vous m'interrogez sur la nocivité et la dangerosité de l'air nauséabond rejeté pour la santé de votre population.

Je vous remercie pour votre vigilance et souhaite vous apporter les éléments suivants.

L'activité de fabrication de laine de roche peut générer des nuisances olfactives, perçues à très faibles concentrations. Si ces odeurs peuvent altérer la qualité de vie de certains riverains, les études menées à ce jour concernant l'usine Knauf à Illange ne révèlent pas de risque sanitaire toxique : les concentrations mesurées dans l'air ambiant, y compris aux abords de l'école, restent très faibles et en deçà des seuils sanitaires de référence.

Conscients des désagréments subis par les riverains, les services de l'État suivent de près la situation. Des travaux sont en cours avec l'exploitant pour identifier les sources d'émissions odorantes et y remédier. Un suivi resserré de l'installation est en place afin de s'assurer de la mise en œuvre d'actions correctrices.

L'ARS reste disponible pour tout complément, en lien avec la DREAL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Départementale de Moselle

Lamia HIMER

